Présidentielle 2016

La réplique de l'opposition à Ali Bongo

Au lendemain du défi lancé à ses adversaires politiques de l'opposition, le samedi 9 juillet accompagné d'une forte escorte, Ali Bongo n'a pas eu le temps de savourer son geste que ces derniers lui ont rendu la monnaie, en organisant un meeting grandeur nature au complexe Ntchoreret pour hausser le ton face à cette dérive autoritaire.

Ali Bongo n'a pas eu le temps de souffler, juste un jour après le dépôt de son dossier de candidature au siège de la CNAP avec un rassemblement tonitruant et un meeting en fanfare au rond point de la démocratie. La fronde de l'Union sacrée pour la patrie (USP), coalition des opposants gabonais n'a pas tardé à se mettre en branle. En effet, les membres de l'USP ont marqué leur détermination à l'occasion d'un meeting populaire au Collège capitaine Charles N'Tchoréré, à faire barrage à la candidature du président gabonais. Ce meeting s'est tenu juste après celui empêché de la société civile libre par les forces de l'ordre, le jour même du dépôt de candidature. Avec des heurts et des arrestations de plusieurs membres du mouvement, "La voix du Mapane" et de Jean Rémy Yama, figure emblématique du syndicalisme universitaire gabonais. Ils ont exprimé le même vœu, celui de barrer la route à Ali Bongo pour une éventuelle candidature à la prochaine élection présidentielle. De Oyé Mba, à Pierre Claver Maganga Moussavou en passant par Chantal Myboto, le message était le même.

Plus explicite, le cousin germain d'Ali Bongo, Léon Paul Ngoulakia a déclaré : « Nous avons assez parlé. Nous savons ce qu'il y a. Nous savons ce qui se passe dans notre pays. Que le président de la Cenap qui a reçu le dossier de l'imposteur sache que personne ne peut faire semblant de ne pas voir ce qui est fait. S'il fait semblant, il verra la détermination des Gabonais ». C'est dans ce sens que tous les membres de l'opposition gabonaise coalisés au sein de l'USP et le contingent des candidats déjà déclarés à l'élection présidentielle du 27 août prochain ont vivement plaidé à ce que le haut magistrat, René Aboghé Ella, président de la Commission électorale nationale autonome et permanente (CENAP) puisse appliquer scrupuleusement la loi afin que la vérité puisse triompher.

Il ne reste plus qu'à attendre la réaction du peuple au sortir de ce rassemblement.

LMA